

L'Echo de Saint-Justin

Vol. XII, No. 10

Saint-Justin, 23 février 1933.

Rédigé en Collaboration

UNE CARRIERE REMARQUABLE 37 ANS DE SERVICE

Un homme d'une honnêteté proverbiale

Alphonse Morin, Inspecteur de Police, division nord, Montréal, à sa retraite après 37 ans de services

L'inspecteur Morin est né à Maskinongé, comté de Maskinongé, Qué., le 30 mai 1866, fils de Joseph Morin, cultivateur de la localité, dans le rang de la Rivière, côté sud-ouest. Il a été gradué avec distinction au collège St-Joseph de Berthierville.

Le 30 août 1893, il entra au service de la police à Montréal. Promu caporal en 1901, lieutenant en 1902, capitaine en 1913 et inspecteur en 1925. Le 1er juillet 1930 il donna sa démission au chef Langevin. En cette occasion, voici ce que déclara le chef de Police de Montréal: "M. Morin a donné à la ville, 37 ans de bons et loyaux services. Montréal perd en lui, un officier des plus compétent. De plus, c'est un homme d'une honnêteté proverbiale, franc et parfaitement au courant des devoirs de la police. D'ailleurs, ajouta le chef, c'est avec un réel chagrin que je me sépare d'un officier de cette valeur. Cependant, je me console en songeant qu'après tant d'années de service, il a droit à un peu de repos."

Au cours de sa longue carrière, l'inspecteur s'est trouvé à plusieurs reprises dans des situations périlleuses. On n'est pas pendant trente sept ans dans le corps de police sans avoir été quelquefois en danger; surtout lorsqu'on est bien décidé à faire son devoir, au prix même de sa vie. L'inspecteur Morin venait d'être nommé capitaine au poste de police de Ste-Cunégonde lorsqu'il fut appelé à opérer l'arrestation la plus sensationnelle de sa carrière.

Un certain soir, vers minuit, le capitaine Morin fut informé par téléphone que deux apaches attaquaient les passants sur le bord du canal près de la rue Charlevoix.

Accompagné des agents Dupras et Lacasse, le capitaine Morin se rendit sur la berge du canal. Après avoir fouillé l'obscurité avec leurs projecteurs électriques, les policiers aperçurent deux solides gaillards cachés le long d'une pile de planches dans un enclos. Un des maraudeurs était un véritable géant, mesurant 6 pieds et 6 pouces, pesant près de 300 livres. Il n'était âgé cependant que de 25 ans. Il venait de la ville de New-York où il avait donné beaucoup de fil à retordre à la police. C'était un batailleur d'une force extraordinaire.

Après avoir arrêté les deux individus sous une accusation de vagabondage, les policiers se mirent en route pour le poste de police. Ils marchaient un derrière l'autre dans un petit chemin très étroit, le capitaine Morin ayant soin du géant. Ce dernier, qui avait bu, de son propre aveu, trois flacons d'alcool, disait sans cesse à son compagnon, en désignant le capitaine Morin: "Je vais le jeter dans le canal."

A un certain moment il fit un saut de côté et ramassant sur le bord de la route un colombage de 5 à 6 pieds de longueur, il le leva sur les policiers pour les assommer et les jeter ensuite dans le canal. "You are going to die", s'écriait-il. Morin et ses compagnons n'étaient pas hommes à se sauver.



L'inspecteur C.-A. MORIN, de la division nord.

Sans perdre une seconde et au risque d'être assommé, Morin sortit son revolver et d'un geste rapide le braqua sur la poitrine de l'individu. L'homme hésita à jeter son bâton. L'inspecteur Morin, il jeta son bâton.

Le capitaine Morin fit marcher son prisonnier devant lui et de temps en temps il lui braquait le canon de son revolver sur la nuque. Le lendemain, le géant était condamné à quatre mois de prison pour vagabondage.

Comme il était en prison il dit aux gardes qu'il se vengerait du capitaine Morin. "A New-York, déclara-t-il, trois ou quatre gros policiers n'étaient pas capables de m'arrêter et ici un seul homme a été capable de le faire. Il faut que je me venge."

Quatre mois plus tard, le capitaine Morin écrivait dans son bureau lorsqu'il entendit du bruit derrière lui. Il se retourna. Le géant était devant lui. Morin plaça aussitôt une chaise entre lui et le colosse car il savait que ce dernier avait juré de se venger. Mais le géant, subjugué par le regard d'acier du capitaine Morin, se contenta de demander protection pour la nuit. Il fut enfermé dans une cellule. Peu après il appelait le capitaine Morin disant que ses chaussures lui faisaient mal. "Elles sont trop petites", dit-il au capitaine Morin. Ce dernier regarda la pointure, c'étaient des 14...!

Le lendemain notre géant redevenu doux comme un agneau, partait pour New-York.

Le capitaine Morin fut inscrit au tableau d'honneur de la police par l'ex-chef Campeau pour ce bel exploit.

Ce fier vétéran de la force constabulaire habite encore Montréal où il y coule une vie paisible et familiale.

Heureux du destin qui l'a favorisé, il vit du passé en conservant toujours un pieux souvenir de sa paroisse natale. Cependant il se contente de suivre attentivement les activités de la Métropole Canadienne pour laquelle il a donné le meilleur de ses années.

Charles de GERLET.
8 février 1933.

SOYONS CHRETIENS EN AFFAIRES

(Texte d'une causerie de Me Demetrius Baril à la radio)

Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs,

Il y a quelques mois, j'avais l'honneur de vous parler, par voie de la radio de la vente à tempérament; j'en donnai la définition et je tâchai d'en démontrer les conséquences funestes à la plupart de ceux qui s'y livrent.

Depuis lors, ceux qui se préoccupent de l'avenir des nôtres ont pu facilement se rendre compte de tous les moyens, le plus souvent malhonnêtes, employés pour pousser les affaires, réclame qui confine à de fausses représentations: marchandises avariées par le feu ou l'eau, fonds de banqueroute, abandon des affaires, déménagement, loterie, et que sais-je encore? Nombre s'y sont laissés prendre, et depuis le commencement de la crise financière, ceux qui avaient placé toutes leurs économies dans le beau mobilier ont vu les agents du vendeur s'emparer du plus clair de leur actif, presque totalement libre, mais dont ils n'étaient que les usuriers.

Le vide des foyers, le manque d'emploi, la maladie parfois, et les nécessités de la vie ont exigé l'intervention de corps publics qui nous ont donné le secours direct.

Le secours direct, c'est en résumé faire vivre aux dépens de ceux qui ont quelque avoir, ceux qui n'ont rien: aux dépens des capitalistes, d'raient nos petits chefs bolchévistes québécois. Cette situation ne saurait durer.

Les réserves s'épuisent vite. Au surplus, l'élémentaire sagesse conseille de ne pas amoindrir ni détruire son avoir, mais bien de le conserver et de l'augmenter.

Bah! diront certains, c'est l'Etat qui paie, ce sont les gouvernements. Mais, l'Etat et les gouvernements, qui est-ce? Sinon vous et moi, tous les éléments de la nation? L'appauvrissement de l'Etat ne comporte-t-il pas l'appauvrissement des individus?

Il faut donc tendre vers un autre but, puisque c'est notre devoir et notre gloire d'aspirer du bien au mieux, et du meilleur au parfait.

Que peut-on suggérer? Ne serait-il pas opportun de chercher quelle est la véritable cause de notre mal économique?

La vente à tempérament, les spéculations hasardeuses, la guerre ont été sans aucun doute des causes; mais, il en est une, à notre humble avis, que l'on peut qualifier de capitale: c'est la centralisation et l'industrialisation à outrance. O mystification des mots, l'industrialisation, ce grand sauveur, n'a servi qu'à cacher de honteuses exploitations.

Les trois dernières décades ont vu l'organisation de compagnie géantes et de monopoles pour l'exploitation de pouvoirs d'eau, la production et la distribution de l'énergie électrique, la fabrication du papier, du ciment et du vêtement, le commerce de la viande, du lait et du pain.

Un seul but fut poursuivi: atteindre un prix minimum de revient, et toucher des gros dividendes pour mousser la vente des actions et payer aux intéressés des sommes finement volées.

Ce fut l'orgie, et la danse des

millions.

Si toutes ces organisations avaient mis un peu de sobriété dans leurs vues et leurs activités et avaient su limiter la production, et ainsi fournir un travail plus constant, la crise ne serait pas sans doute venue avec l'acuité qu'on lui connaît; mais, leur nombre et leur voracité étaient trop grands. Le peuple s'est anémié, et d'autant plus rapidement qu'il est pressuré dans les choses indispensables à la vie: l'eau, la lumière, les aliments, le transport, le logement et le vêtement, c'est la crise. Et à côté de gros exploiters avides et sans pitié, il y a la multitude des chômeurs sans gîte, ni feu, ni ressources.

La protection ou la complaisance de nos hommes publics aidant, ils ont pu s'emparer de ce qui appartient au public. Les banques, les organisations financières, les gouvernements n'ont d'yeux et d'oreilles que pour cette monstrueuse finance: l'homme modeste, laborieux et probe demande-t-il de l'escompte et de l'aide? il se voit refusé et ignoré.

Ce dévergondage serait-il inhérent au régime capitaliste? Et, faudrait-il refuser, à qui possède à bon droit, le privilège essentiel à l'organisation d'une société de jouir avec modération des biens que le Créateur a mis à la disposition des humains, d'acquiescer et de conserver un patrimoine? Non. Mais, chers amis, c'est que l'esprit chrétien a disparu de notre âge et que la matérialisation de nos activités a fait son oeuvre. Et, si la société se trouve en face de déplorables résultats économiques, si l'on crève de faim à portée de greniers bien remplis, c'est que l'avidité et l'ambition ont avili les esprits et les coeurs, et que l'on s'obstine à vouloir restreindre la cupidité par des décrets et des palliatifs qui ne sauraient se résoudre qu'en avilissement, et en l'affaiblissement général de la nation.

Mes amis, je vous le demande, est-ce qu'il n'est pas temps de s'arrêter avant qu'il soit trop tard?

Le bolchévisme a grandi comme un fleau dans tous les pays de l'univers. Nous le voyons étendre de monstrueuses tentacules sur les populations qui lui cèdent comme à un mal nécessaire.

Personne en logique n'en conteste la fausseté doctrinale; mais, qui dit que le pauvre, souffreteux et délaissé, objet de puissances financières et qui en font un paria, n'y prêtera pas un jour l'oreille, tant dans l'espoir d'améliorer son sort, que dans le but de se mieux venger des outrages dont une société ankylosée n'a pas su le protéger?

Prenons garde!!! Tâchons du moins d'éviter par prudence et par une crainte qui est le commencement de la sagesse un mal que nous serons peut-être impuissants à limiter quand nous lui aurons permis de s'enraciner par notre apathie et notre négligence criminelle. Il faut revenir au commerce avec profit raisonnable et se contenter du dividende proportionné au travail que requiert l'industrie. C'est l'axiome: "Vivre et laisser vivre". L'intérêt bien compris du consommateur et du producteur n'est-il pas identique? La misère du premier ne comportera-t-elle pas de toute nécessité la stagnation des affaires et la ruine de l'industrie? Pourquoi ne songeons-nous pas d'avantage à établir solidement nos relations d'affaires, sur une base chrétienne et raisonnable, et ne ces-

sons-nous pas de regarder comme intelligente et adroite l'attitude de certains brasseurs d'affaires qui s'appliquent quotidiennement à fausser les notions de justice et d'équité? Il est temps que l'altruisme, qui s'appelle "charité pour les chrétiens", ait sa place au soleil. N'envisager dans le faible que l'instrument dont il est permis d'abuser dans toute occasion est une lâcheté et un crime social, pour ne pas dire un paganisme pur qui déshonore ses auteurs.

Il importe que chacun fasse sa part. Le relèvement du niveau de vie en tenant compte de la relativité du pouvoir d'achat, mettra à néant les projets d'accumulation de richesses et les rêves d'asservissement des corps publics dirigés par trop de parvenus, cossus et malhonnêtes.

Dans notre pays nous tendrons vers une liberté et une indépendance plus grande qu'en autant que nous saurons satisfaire aux lois économiques et aux lois morales.

Sol et ressources ne nous manquent point, et le nombre des indigents est par trop considérable en présence des richesses nationales; ne voyons-nous pas là le résultat d'une centralisation exagérée et d'une industrialisation anormale.

L'accapement du domaine nationale au profit d'un petit nombre a gêné dans son développement naturel, le capital humain qui est la véritable richesse de toute nation.

Mais je termine et c'est sur un mot d'encouragement que je veux vous quitter. A ceux que la misère guette dans les taudis des villes et qu'une imprévoyance suscitée par des méthodes commerciales fausses, a mis dans une profonde misère, je dirai: "Allez à la campagne", avec bravoure et détermination et sans fausse honte; demandez à la terre, notre commune mère, votre pain quotidien et les choses nécessaires à la vie. Que ceux qui ont des biens aident à leurs concitoyens, et leur prêtent leur appui financier et moral. Avons-nous le droit de méconnaître que la meilleure garantie de survie de notre race, c'est le sol. Que du moins la présente crise nous serve de leçon efficace et nous préserve de toutes anomalies et exagérations que la folie de la machine et le délire des grandeurs ont engendré au sein des populations souffrantes.

D. BARIL, avocat.

L'abbé J.-B.-Antoine Ferland

1805—1865

Jean - Baptiste - Antoine Ferland naquit à Montréal (1) le 25 décembre 1805. Il était fils de Antoine Ferland, marchand, et de Elisabeth Lebrun-Duplessis. En 1813, il suivit sa mère qui allait se fixer à Kingston. En cet endroit le jeune Ferland apprit les rudiments de la langue anglaise, sous la direction de l'abbé Gauvin, qui devint plus tard évêque de Kingston. Fit ses études au Collège-Séminaire de Nicolet, de 1816 à 1823.

Il fut ordonné le 14 septembre 1828, vicaire à la cathédrale de Québec, 1828-1829; vicaire à la Rivière du Loup (en haut) de 1829 à 1830. (2)

Lors de son arrivée à la Rivière du Loup (en haut) l'abbé Ferland était porteur d'une lettre de son évêque au curé Lebourdais, comme le curé Lebourdais était un amateur de chasse, ce qui n'avait pas (à suivre sur la dernière page)

Les évêques natifs des régions trifluviennes et nicolétaines

1e — Mgr Joseph-Norbert Provencher, né à Nicolet, le 12 février 1877. Sacré évêque aux Trois-Rivières, par Mgr Plessis, le 12 mai 1922. Premier évêque de St-Boniface, Manitoba, en 1847.

2e — Mgr Thomas Cooke, né à la Pointe du Lac. Sacré évêque aux Trois-Rivières, le 18 octobre 1852, par Mgr Turgeon. Premier évêque des Trois-Rivières, en 1852.

3e — Mgr Jean-Charles Prince, né à Saint-Grégoire-le-Grand, Nicolet, le 13 février 1804. Sacré à Montréal, le 25 juillet 1845, par Mgr Bourget. Premier évêque de Saint-Hyacinthe, en 1852.

4e — Mgr Louis-Zéphirin Moreau, né à Bécancourt, le 1er avril 1824. Sacré à Saint-Hyacinthe, le 16 janvier 1876. Deuxième évêque de Saint-Hyacinthe, en 1876.

5e — Mgr Louis-François Laflèche, né à Ste-Anne de la Pérade, le 4 septembre 1818. Sacré aux Trois-Rivières, le 25 février 1867, par Mgr Baillargeon. Deuxième évêque des Trois-Rivières, en 1870.

6e — Mgr François-Xavier Cloutier, né à Sainte-Geneviève de Batiscan, comté de Champlain le 2 novembre 1848. Sacré aux Trois-Rivières, le 25 juillet 1899, par Mgr Bégin. Troisième évêque des Trois-Rivières, en 1899.

7e — Mgr J.-S.-H. Brueault, né à St-David, comté d'Yamaska, le 10 janvier 1857. Sacré à Nicolet, le 27 décembre 1900, par Mgr Bégin. Deuxième évêque de Nicolet, le 28 janvier 1904.

8e — Mgr Arthur Béliveau, né à Mont-Carmel, Trois-Rivières, le 22 mars 1870. Sacré évêque, le 25 juillet 1913, dans la cathédrale de Saint-Boniface. Archevêque de St-Boniface, Manitoba, le 9 décembre 1915.

9e — Mgr Alfred-Odilon Comtois, né aux Trois-Rivières, le 16 mars 1876. Sacré évêque le 17 juin 1926, aux Trois-Rivières, par Mgr F.-X. Cloutier.

10e — Mgr J.-Georges-A. Courchesne, né à St-Thomas de Pierreville, comté d'Yamaska, le 13 septembre 1880. Sacré évêque de Rimouski, le 24 mai 1928, en la cathédrale de Rimouski, par le cardinal Rouleau quatrième évêque de ce diocèse.

11e — Mgr Arthur Melanson, né aux Trois-Rivières, le 25 mars 1879. Nommé évêque le 29 novembre 1932. Sacré à Chatham N.B. le 22 février 1933. Deuxième évêque de Gravelbourg.

R. L.

M. Félix Desrochers est reçu par l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce

Section Mont-Royal à la "Palestre du National"

Son Excellence Mgr J.-H. Prud'homme, évêque de Prince-Albert, présent

(Spécial à l'Echo de St-Justin)

Samedi soir dernier, l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce de Montréal (section Mont-Royal), avait invité M. Félix Desrochers pour le féliciter officiellement de sa récente nomination au poste de Bibliothécaire français du Parlement Fédéral à Ottawa. On avait invité les membres des autres sections à assister à cette

soirée afin de témoigner publiquement d'une façon tangible à M. Desrochers son appréciation des services rendus et pour lui témoigner toute la joie que cette nomination avait suscitée parmi les membres de l'A.C.V.

Son Excellence Mgr J.-H. Prud'homme, évêque de Prince-Albert, Sask., de passage à Montréal, avait répondu à l'invitation du cercle à assister à ces agapes et en profita pour donner aux membres une magnifique causerie sur Thérèse Neumann, la célèbre stigmatisée d'Allemagne dont les journaux ont tant parlé depuis quelque temps. La causerie de Son Excellence fut souvent soulignée d'applaudissements et prouva à Mgr tout l'intérêt que les membres portèrent au récit du voyage qu'il fit en Allemagne dans la ville natale de Thérèse Neumann.

Après cette conférence, M. Lavergne, le président du cercle souhaita la bienvenue à l'hôte d'honneur de la soirée, M. Félix Desrochers, et rappela en peu de mots tout ce que ce dernier avait fait pour l'association. M. Desrochers dit-il, répondit toujours présent lorsqu'on lui demandait de donner des conférences. Il rappela que M. Desrochers avait donné plus de 100 conférences sur "Le Blasphème"

(campagne entreprise par l'A. C. V.) dans différents endroits de la province. Cette croisade contre "Le Blasphème" fit beaucoup de bien parmi notre population. En plus, M. Desrochers donnait nombre de conférences sur "l'Apostolat laïque". — En un mot, c'était du vrai apostolat laïque comme le désire le Souverain Pontife. Il était donc juste et raisonnable que l'A.C.V. prit l'initiative d'être les premiers à féliciter publiquement M. Desrochers, que le cabinet Bennett vient d'appeler au haut poste de Bibliothécaire français du Parlement à Ottawa. Il lui souhaite succès et une belle carrière, et termine en disant que cette nomination faisait honneur non seulement à l'A.C.V., mais à la race canadienne-française toute entière.

M. Desrochers se leva, et très ému, remercia M. le Président du Cercle des bonnes paroles qu'il avait eues à son égard. Il fit l'éloge de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce et fait ressortir toutes les luttes qu'elle avait entreprise pour la Religion, la langue, et la Patrie. Les Voyageurs Catholiques, dit-il sont des vrais apôtres laïques, ils l'ont prouvé à maintes occasions. Il dit aussi que c'est grâce aux voyageurs s'il a connu les bienfaits des "retraites

fermées". Il remercie le Président de ses bons souhaits dans ses nouvelles fonctions, et quoiqu'il soit obligé de quitter Montréal pour aller demeurer à Ottawa, il assure le président que son cœur restera toujours avec l'Association. — Il fut chaleureusement applaudi lorsqu'il reprit son siège.

Le R. P. Dugré, S. J., aumônier du cercle tira les conclusions de cette soirée et le Président invita M. Wilfrid Duchesnay à chanter en présence de Son Excellence Mgr Prud'homme quelques chansons canadiennes, auxquelles les membres se joignirent dans les refrains. M. Duchesnay fut très goûté dans "Les Noms Canadiens", du R. P. Dupaigne, sulpicien. On pria ensuite M. Desrochers de chanter, et il s'exécuta avec grâce à la demande des Voyageurs. La soirée se termina par le chant des "Voyageurs".

Bref, ce fut une belle réunion et tous se quittèrent remportant un

agréable souvenir de cette soirée.

Nous avons remarqué parmi les personnes présentes MM. A. Lavergne, Tancrede Chartrand, Lévi Lorrain, Alfred Bernier, Arthur Beaudesne, Elie Rodier, J.-E. Lusignan, A. Roch, Chs Desrochers, J.-J. Desrochers, Lucien Lusignan, Philippe Lacerte, A. L. Coallier et plusieurs autres.

Si vous avez des parents ou des amis que la lecture de notre journal pourrait intéresser, vous n'avez qu'à nous envoyer leurs noms et adresses et nous nous ferons un plaisir de leur envoyer gratis un numéro-spécimen.

Mots Croisés

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN, Saint-Justin, P. Q.

CONCOURS NO 5

Envoi de l'Acad. St-Barthélemi, par G.-H. A., Prof.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
2	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
3	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
4	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
5	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
6	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
7	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
8	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
9	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
10	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
11	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

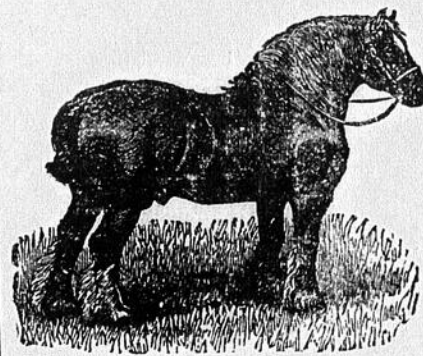
HORIZONTALEMENT

- 1—Toute ouverture en creux — Pron. pers.
- 2—A l'extérieur, dehors — Préposition.
- 3—Action de prêter.
- 4—Riv. de France. — Nom du soleil chez les Egyptiens.
- 5—Maladie de la peau. — Pron. pers.
- 6—Ressemblance. — Genre d'erphorbiacées.
- 7—Action de nager. — Femme poète française.
- 8—Prophète juif. — Nom grec du dieu de l'amour.
- 9—Fleuve de la Suède centrale. — Port dans l'île de Ré.
- 10—Allez, en latin. — Application d'une connaissance à la réalisation d'une conception. — Partie du corps qui joint la tête aux épaules.
- 11—Pron. pers. — Abréviation de Notre-Seigneur.

VERTICALEMENT

- 1—Qui n'a pas été imprimé.
- 2—Tête d'une tige de blé. — Sel de l'acide Malique.
- 3—Léger, dispos, souple.
- 4—Arbrisseau de la Chine. — Vieille.
- 5—Qui a la forme d'une roue.
- 6—Conjonction. — Préfixe privatif. — Adj. numéral. — Coups de baguettes donnés sur le tambour.
- 7—Soumettre une pièce brute à l'action d'une machine-outil.
- 8—Espace de terre entouré d'eau.
- 9—Equerre. — Avec une exactitude rigoureuse.
- 10—Qui n'admet pas de division. — Ane.
- 11—Centaur tué par Hercule.

Tablettes TOUSSINES POUR LES CHEVAUX



Contre: Toux, gourme, bronchite et touffe.

Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire muer. Elles débarrassent aussi des vers. Envoyées franco par la poste sur réception du prix: 50 cts la boîte. Agent pour le Canada.

Docteur JOS. COMTOIS, ST-BARTHELEMI, P. Q.

J.-Ernest Gagné, SAINT-JUSTIN, P. Q.

AGENT DE LA MAISON

P.-T. Legaré, Limitée, Québec

La grande variété aussi bien que la qualité des marchandises vendues par cette maison sont connues de tout le monde. Conditions pour convenir aux clients

EUSEBE DIONNE

ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN LICENCIÉ

INSTALLATIONS DE TOUT GENRE POUR LUMIERES ET MOTEURS.

Je vends aussi toutes sortes d'accessoires électriques à des prix défiant toute compétition.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

42 rue Notre-Dame, LOUISEVILLE

SOUVENIRS MORTUAIRES



Vos Parents et Amis penseront à VOS CHERS DEFUNTS

Si vous leur distribuez des cartes mortuaires qu'ils placeront dans leur livre de prières. Nous pouvons vous imprimer différentes qualités de cartes mortuaires, avec ou sans portraits, à des prix convenant à toutes les bourses.

Demandez nos échantillons et notre petit livre de prières choisis ainsi que nos prix.

L'Echo de Saint-Justin, STJUSTIN, P. Q.

Cadeaux de Noces ou d'Anniversaires

Vous trouverez à notre magasin un très beau choix d'articles pour cadeaux. Nous en avons pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses.

Magasin W.-H. GAGNE, SAINT-JUSTIN, P. Q.

TOUS LES HOMMES D'AFFAIRES ET DE PROFESSION DU DISTRICT TROUVERAIENT CERTAINEMENT PROFIT A ANNONCER DANS L'ECHO DE SAINT-JUSTIN.

Téléphone: Central
Raphaëlle Sylvestre
Garde-Malade, Urg.
ST-BARTHELEMY, P. Q.

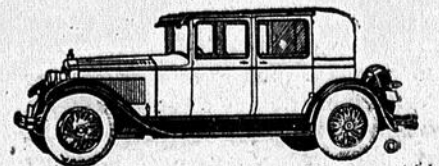


MAURICE LAURENT

Successeur de ULRIC GIGUERE, BIJOUTIER

Bel assortiment de Montres, Bagues, Joints, Bijouteries, Etc. Etc. Réparations de toutes sortes à des prix très modérés. Rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

TAXI



Auto et Voitures pour Mariages, Baptêmes, Etc. Voyages à longue distance.

Service rapide — Jour et Nuit
Nap. S. de Carufel & Fils, Tél. 29, Pont Maskinongé.

Lisez nos annonces et encouragez nos annonceurs.

Coin des Petits:

LE SAUMON

-Tu arrives bien en retard de l'école, Jacques!

-Parlez-m'en pas! La maîtresse était "d'un poil" et m'a gardé en retenue.

-Tant pis pour toi! Quel nouveau tour t'a valu cette pénitence?

-J'ai emporté dans une boîte vide de saumon la souris que j'ai prise vivante ce matin, dans le buffet, et j'ai eu le malheur de l'échapper avant de faire peur à Tit Pitt Grosbec. Imaginez le "bardas" dans la classe! En plus, la maîtresse m'a dit de dessiner le saumon qui est sur la boîte et de le lui apporter demain. Belle "job" hein?

-Pas trop folle, ta belle petite demoiselle! Console-toi, Jacques, tout en graissant mon attelage et pour te mettre du cœur au ventre pendant que tu joueras du crayon, je te parlerai du saumon.

Distribution - moeurs

Le saumon habite l'Atlantique nord et ses eaux tributaires. Il est à la fois poisson d'eau douce et poisson d'eau salée, vivant six mois dans l'une et six mois dans l'autre. Il passe la belle saison dans nos rivières, mais sans presque jamais dépasser Québec; l'hiver il séjourne continuellement dans la mer. Il fait ses amours dans nos plus beaux cours d'eau, il y naît et y passe sa première enfance, mais il grandit, se développe et s'engraisse à la mer.

Il y aurait bien des choses à te dire, Jacques, sur la reproduction et la transformation du saumon, mais je crains de n'en avoir pas le temps.

-J'ai hâte de savoir comment on le pêche, mon oncle?

C'est le roi de nos poissons et c'est un sport de roi que de le capturer. Aussi vient-on de bien loin exercer sa ligne. On le pêche à la mouche dans nos rivières et dans nos lacs et ce n'est qu'après une lutte des plus épuisantes qu'on réussit à s'en rendre maître. Des batailles de deux à trois heures ne sont pas rares pour s'emparer finalement de ce poisson qui est d'une agilité proverbiale. C'est un acrobate hors ligne: c'est un petit jeu pour lui de remonter les rapides, et même de franchir des chutes assez élevées.

Dans votre album de photos, mon oncle, je vous ai vu tenant un poisson presque aussi long que vous.

C'est un saumon, Jacques, un saumon encore un peu vivant et pesant trente-cinq livres. C'est vrai, j'oubliais de te parler comment j'ai vu prendre le saumon à la mer. Un filet, terminé au large par une espèce de coffre, est étendu. A marée haute, le poisson monte; à marée basse il descend, rencontre le filet, veut passer, cherche une issue et entre dans le coffre pour ne plus en sortir. C'est très intéressant de le "hâler" dans le "boat" au moyen de grochets et c'est après une excursion de ce genre que cette photo, a été prise par le "grand flau" (le plus vieux des garçons dans une maisonnée.)

Son utilité

Québec produit annuellement environ un million de livres de saumon, certainement le plus beau du monde. La plus grande partie, surtout du saumon de Gaspé, est vendus à l'état frais sur nos marchés et fait les délices des gourmets. L'autre partie est mise en conserve et cette industrie est une bonne source de revenus pour notre province. Le saumon est un de nos poissons favoris du Carême et avec raison...

-Bien, bien, "épatant" ton dessin!! Il a la queue recourbée, prêt à bondir! Garde-le pour faire "courir le poisson d'avril" à ta voisine Cordélie: on va rigoler.

ONCLE JOE.

St-Barthélemi

EUCHRE AU COUVENT

Succès sans précédent! Au-delà de quatre cents personnes présentes! Pour le temps que nous traversons les Révérendes Soeurs ont raison d'être contentes de leur recette et du mouvement enthousiaste de sympathie manifesté par la paroisse. Il est admirable de constater l'esprit d'union existant dans notre localité pour tout ce qui touche à nos oeuvres. Cependant, on a pu déplorer une fois de plus, une grosse lacune. En voyant la foule se presser dans tous les coins du Couvent, qui n'a pas soupigné: "Ah! si nous avions une salle paroissiale!"

Outre le travail de nos zélées religieuses, il convient de féliciter hautement les Dames de Ste-Anne, aidées d'un groupe de demoiselles. Elles ont obtenu un résultat inespéré et un grand merci leur est transmis par la voix de "L'Echo". Merci aussi aux nombreux donateurs de prix, dont la générosité a fait l'admiration de tous.

Avec son entraîneur ordinaire, M. le Curé M. Clermont présida la partie de cartes, aidé de M. le vicar A. Grégoire. A la table d'honneur: M. le maire Dr Landry et Mme Diane Valois, M. D. Mercure et Mme E. Landry.

Voici les noms des donateurs: Prix de présence: M. le chanoine Clermont, portrait-souvenir, Beau châte de voiture, M. J.-O. Thérien (Chicoutimi), par la Communauté des SS. de SS. Noms de J. et de M.: Liseuse en laine blanche, cartes de correspondance, robe et bonnette pour bébé, cadre religieux, gilet blanc, centre au filet, coussin. \$5.00, par M. Jos. Michaud, \$5.00, par M. Adéard Michaud, \$2.00, La Banque Provinciale, \$1.00, Mme Flavien Dumontier, \$1.00, Mme Olivier Michaud, Descente de bain, Mme D. Mercure, Crucifix, M. le Directeur J. Desrosiers, de notre Académie, Nappe à thé, Mme J.-O. Léveillé, Centre brodé, Mme Thomas Bernèche, Abonnement un an à "L'Echo de St-Justin" M. J.-E. Gagné, Set à crème M. Xavier Savoie, Set à fumeur, M. D. Mercure, Salière et poivrière, Mme Amable Lafontaine, Set à barbe, M. J.-C. Sylvestre, Coussin de velours noir, Mme Ed. Brissette, Set de mayonnaise, Mme Arthur Clément, Chandelières d'argent, Docteur E. Landry, Bouteille de vin, M. Jos. Morand, Nappe et serviettes, Mlle Diane Valois, Set à dépecer, M. Wilfrid Brûlé (com.) Porte-serviettes en argent, Mme D. Mercure, Mme Ernest Labelle, bonbonnière, Mme Irénée Hénault, pot à l'eau, Pipe, M. Gilles Sylvestre, Nécessaire de voyage, Mlle Angéline Clermont, Chemin de table, Mme Horm. Barrette, Bonbonnière, Mme Arthur Savoie, Petit cadre, Mme Olivier Barrette, Set de toilette pour hommes, M. Jos. Mercure, Epicerie Victoria, F.-J. Silvestre, Rôtissoire en alum., M. Ant. Lavigne, Boîte de papier, M. Avila Rouleau, Set à mayonnaise, Mme Bernard Brissette, Jarre à biscuits Mme D. Mercure, Complet pour bébé, Mme Ph. Comtois, Couple de pigeons, Jacques Mercure, Chaudière, M. Henri Sarrasin, Jardinière, M. J.-A. Barrette, Tablier brodé, Mlle Blaindine Lafontaine, Coussin de soie, Mme J.-A. Barrette, Coffret à cigarettes, M. Rodrigue Michaud, Plume-réservoir, Mme Jos. Mercure, Couteaux à fruits Mme J. Désy, Coussin satin, Mme Adrien Savoie, Plateau à biscuits, Mme Alp. Rivest, 10 poussins d'un jour, M. Amable Laferrière, Cravate, Mme Louis Morand, Boîte à ouvrage, M. Horm. St-Yves, Robe de bébé, Mlle Lydia Clément, Baïlle de 5 lbs de tabac, M. Art. Farley, Tablier brodé, Mlle Françoise Champagne, Poupée de lit Mlle Thérèse Dumontier, Sac de farine, M. Léon Livermoche, Carafé avec verres,

M. Cyrille Bernier, Sal. et poivrière, Mme Jean Clément, Percolateur, M. Omer Lanoix, Nappe avec serviettes, Mlle Rosanna Morand, Boîte à poudre, Mme Armand Champagne, Catalogne de lit, Mlle Germaine Dufresne, Jambon, M. Urgel Bernèche, Miel, M. Xavier Laurendeau, Miel, M. Horm. Sylvestre, Sirop, M. Thomas Bernèche, Coq vivant: MM. Alcide Sylvestre, Joseph Chenevert, Aristide Caumartin, Viande, Albert Clément, Farine, Dolphis Ladouceur, Pois, M. Jos. Farley, Assiette fantaisie, Mme Georges Barrette, Farine, M. Adéard Lajoie, Savon, Mme Jos. Bérard, Farine, M. Victor Lafontaine, Laine, Mme Ph. Bernier, Toile, Mme Horm. Fafard, Pois, M. Isaie Savoie, Sirop, Mme J. Tousignant, Conserves, Mme Ildège Dauphin, Mme Ls-Jos. Gervais, Pâtisseries, Mesdames Henri Boucher et Alphonse Massé.

Soixante gâteaux ont été offerts par les dames de la paroisse pour la collation.

U.C.C.

Mardi, le 14 février, M. Foucher, accompagné de MM. Marcotte et Béliveau, venaient jeter les bases d'une nouvelle organisation dans la paroisse: il s'agit d'un cercle de jeunes nourrisseurs de veaux. Monsieur Marcotte, désigné spécialement par le Département pour ériger ces cercles, expose brièvement les avantages que le cultivateur doit retirer de cette nouvelle organisation en améliorant son troupeaulaitier; et une vingtaine de nos jeunes donnèrent leur nom. Monsieur Béliveau leur donna des renseignements bien judicieux sur l'alimentation des jeunes veaux et du troupeau en général.

Nous avons commencé à donner dans la paroisse des cours post-scolaires: une soixantaine de jeunes se rendent régulièrement à ces réunions le mardi et le vendredi de chaque semaine et tous paraissent bien intéressés.

COOPERATIVE

Vendredi, à deux heures, avait lieu à la salle de l'Académie une réunion des patrons de la Fabrique de beurre du village, dans le but de se former en coopérative. Monsieur Foucher agronome du comté, Ls-Ph. Longchamps, de la Coopérative Fédérée de Montréal, ainsi que M. Tremblay étaient présents.

M. Delongchamps expliqua clairement les avantages qui résulteraient pour les patrons de se former en coopérative. Ces avantages sont le coût moins élevé de fabrication, une surveillance plus suivie des opérations de la fabrique, une fabrication plus uniforme et meilleure, un produit de meilleur qualité à mettre sur le marché et par le fait même un prix de vente plus élevé.

M. le conférencier illustre ses avancées par des preuves et des chiffres bien convaincants et il invite tous les patrons à se grouper dans cette association. M. Tremblay qui s'occupe spécialement des coopératives leur explique brièvement ce qu'il y aurait à faire pour organiser pareil groupement et il leur donna le compte rendu des opérations de St-Ambroise et de St-Alexis. Ces deux sociétés nous prouvent bien qu'il y a tous les avantages possibles pour nos cultivateurs de se former en association de cette sorte.

Après cet exposé, une trentaine de membres présents signèrent et tous s'en retournèrent bien convaincus du travail intelligent de ces messieurs et des avantages de cette réunion.

NAISSANCES

13 février. — Ubald-André-Yves, enfant de M. et Mme Lucien Bérard. Parrain et Marraine: M. Ubald Bérard et Mlle Yvette Bérard.

14 février. — Madeleine-Doris, enfant de M. et Mme Cyrille Bernier.

Parrain et marraine, M. et Mme Philius Bernier.

14 février. — Joseph-Jules-Germain, enfant de M. et Mme Jos. Mayer. Parrain, Germain Gervais, marraine, Jeanne Mayer.

AU MUNICIPAL

Une action a été prise, la semaine dernière, contre le docteur E. Landry, élu maire de St-Barthélemi le 16 janvier dernier, pour annulation d'élection et pour déqualification durant cinq années.

ACADEMIE

Au prône de la messe de dimanche, monsieur le curé annonça, entre autres choses, une partie de cartes vers la mi-carême en faveur de notre Académie. Ce sera un PÉ-TIT dédommagement, dit-il, pour tout le trouble que nous causons aux bons frères, qui reçoivent nos nombreuses organisations toujours à portes ouvertes.

On peut assurer à notre Pasteur et au Directeur que les hommes et

les jeunes gens de cette paroisse feront leur gros possible en temps et lieu. Qu'ils y comptent bien!

Et dire qu'il y a des esprits obtus, bornés, étroits et mesquins pour parler de fermer notre belle Académie! Peut-il y avoir plus grande pitié!... Quand tous s'accordent à répéter que "l'avenir est aux jeunes" peut-on réellement trouver des individus assez égoïstes pour approuver le projet de rétrograder de cinquante ans?... L'avenir le dira. En attendant le geste final, regardons, observons. Montrons du doigt aux jeunes les "éteignoirs" qui veulent bloquer, chez nous, la source qui nous sauve et nous sauvera. Heureusement, il y en a qui veille! Et ils sont nombreux!...

Vous trouverez toujours au Magasin W.-H. Gagné, Saint-Justin, P. Q., le plus beau choix d'Articles de toilette, tels que: Parfums, Lotions, Bayrhum, Crème de beauté, Poudre de toilette, etc., etc.

AVIS

Nous recevons à toutes les semaines des communications à faire paraître dans le journal et que nous sommes obligés de jeter au panier pour la bonne raison qu'elles ne sont pas signées.

Que l'on prenne donc la bonne résolution de signer les articles que l'on nous adresse pour publication.

De plus, il est inutile de nous adresser des articles qui traitent de personnalités, qui sont injurieux et de nature à causer des ennuis car même si ces articles sont signés, nous ne pouvons les publier et pour cause.

Nous répétons donc qu'il est inutile de nous adresser des compositions, articles, nouvelles, sans les signer d'un nom responsable car le tout sera jeté au panier sans aucune cérémonie.

A nos Correspondants et Correspondantes

NOUS RAPPELONS QUE: —

1. — Les courriers ne doivent être écrits que sur un seul côté du feuillet, chaque feuillet doit porter en tête le nom de la localité, doit être numéroté et mis à la suite;
 2. — Les courriers ne doivent contenir que des nouvelles véridiques; les suppositions, les prophéties n'y ont pas de place de même que les commentaires personnels sur tel ou tel fait; nous publions avec plaisir tous les comptes-rendus de fêtes, mariages, funérailles, etc. Les oeuvres paroissiales, soirées, parties de cartes, etc., reçoivent notre meilleure attention.
 3. — Les courriers doivent être signés du nom du correspondant ou de la correspondante. (Ceci est important car à partir de ce jour, les courriers non signés du nom du correspondant ou de la correspondante qui y ajoutera un pseudonyme si désiré ne seront pas publiés).
 4. — Les courriers doivent être rendus à Saint-Justin pour le mardi soir;
 5. — Les courriers doivent être envoyés dans des enveloppes non cachetées et qu'alors un timbre d'un sou est suffisant suivant le texte de l'article 87, page 21 du Guide Postal Canadien;
 6. — Les compositions, les histoires, les contes, etc., qui sont envoyés avec les courriers pour être publiés dans le journal sont sujets aux règlements mentionnés dans l'avis publié ci-haut;
 7. — Les demandes de papier et d'enveloppes doivent être faites sur une feuille à part du courrier afin d'éviter tout retard.
- Nous appuyons sur la nécessité de signer les courriers et de les envoyer dans des enveloppes non cachetées alors qu'un timbre d'un sou est suffisant.
- Nous remercions tous nos correspondants et correspondantes de leur excellent travail en faveur du journal et nous leur disons toute notre appréciation de leur solide collaboration à l'oeuvre que nous poursuivons.

Nous pouvons faire vos impressions

QUAND vous aurez besoin d'impressions quelconques, n'oubliez pas que nous sommes en mesure de vous faire ces travaux d'une façon artistique, rapide et à bon compte.

NOS SPECIALITES

Factures, En-têtes de Lettres, Enveloppes, Memorandums, Cartes de visite, Cartes d'Adresses, Invitations, Programmes, Lettres de faire-part, Cartes Mortuaires, Affiches, Panneaux, Circulaires, Etiquettes, Rogues et Billets, Billets de R.A.S., Brochures, Prospectus, Livres de Comptoir, Calendriers, Etc., Etc.

Lettres funéraires imprimées à quelques minutes d'avis.

Adressez toute commande ou demande d'information à

L'Echo de Saint-Justin,

Saint-Justin, P. Q.

Jeudi, le 23 février 1933.

La politique ne lui disait rien qui vaille

Une lettre de Napoléon Bourassa à Mgr Guignes

Montebello, 19 juin 1861.

Monseigneur, Vous avez bien voulu conserver jusqu'à ce jour votre désir de faire de moi un député, et vous me demandez encore un dernier mot sur le projet de ma candidature. Je voudrais me sentir dans des circonstances telles qui me permettraient de me rendre instantanément à votre flatteuse proposition; ce serait pour moi un grand plaisir. Tout en me mettant en lieu de rendre des services à mes compatriotes — comme vous voulez bien me le dire — j'aurais une petite occasion de vous témoigner le bon souvenir que je garde de tous les procédés bienveillants et délicats que vous avez toujours eus pour moi. Mais, Monseigneur, il m'est impossible de me croire propre à la nouvelle carrière que vous voulez me faire; et aujourd'hui, aucune des circonstances où je me trouve ne peut me rendre favorable et agréable, cette existence d'un homme public. J'ai vécu jusqu'à aujourd'hui en dehors de la vie des choses actuelles ou réelles. Je suis ignorant de tout ce qu'on appelle les intérêts et les transactions de municipalités, de comités et même de provinces; je ne connais pas même une partie d'une des paroisses du comté que vous voulez me faire représenter. Je n'ai jamais pris grand intérêt à nos débats parlementaires, j'en connais à peine les procédés les plus simples; je n'ai prêté attention qu'à quelques questions de principes. Je déteste à un tel degré les discussions prolongées sur des bagatelles, les disputes incessantes, les invectives éternelles qui font en général l'occupation de nos chambres d'assemblées, que trois mois de cette vie suffiraient, je crois, pour me rendre incapable de toute occupation raisonnable, si moins utile; je ne pourrais pas y vivre. J'aime naturellement, instinctivement, la solitude; le bruit ne m'a jamais fait rien produire de bon. Je ne crois donc pas, Monseigneur, que ce *manège* parlementaire serait très propre à favoriser l'art que je cultive; on ne s'éloigne pas d'un art impunément; quand on y revient on ne le retrouve plus. Maintenant, Monseigneur, pour être fait membre du parlement il faut une qualification réelle, responsable; je ne l'ai pas et je n'aimerais pas en accepter une même dans les circonstances les plus urgentes. Je crois que le moment actuel ne me met pas dans cette indécise nécessité. Je sais que mon beau-père, avec sa prévenante bonté, serait bien plus disposé à me donner ce nouveau témoignage de confiance que je ne le suis à l'accepter. Je sens, Monseigneur, que je suis obligé de bien motiver un refus que je suis dans la nécessité de vous faire: c'est pour cela je vous ai donné cette suite de raisons. Soyez persuadé que je vous en épargne encore plusieurs, plus intimes, mis non moins intérieures pour moi. Je n'ai parlé que de ce qui pouvait avoir un mauvais résultat pour ceux qui veulent de moi. J'espère qu'elles vous paraîtront plus que suffisantes, et qu'elles me sauveront votre bienveillance. Si je croyais que nous nous trouvions dans un de ces moments impérieux qui requièrent le sacrifice d'un homme quel qu'il soit, je passerais par dessus tout. A défaut d'autre chose, je pourrais toujours donner une voix et un cœur. Mais je crois que personne de ceux qui ont songé à moi n'ont eu l'idée que nous en sommes à ce moment. Je termine, Monseigneur, en vous remerciant de ce nouveau témoignage de confiance et d'intérêt,

et des démarches et paroles que vous avez bien voulu faire et dire en ma faveur.

Je demeure avec toute la considération et le respect que j'ai pour vous, Monseigneur,

Votre dévoué serviteur,
N. BOURASSA.

(Histoire de Montebello, par l'abbé Michel Chamberland, p. 245)

OU CONDUIT L'AVARICE

Old Boge avait amassé de grandes richesses en vivant dans le dénuement et la misère. C'est ainsi qu'il est arrivé à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Le mois dernier, Old Boge o été obligé de payer cette dette que tous les hommes doivent à la nature, soit qu'ils ne possèdent pas un farthing, ou qu'ils aient entassé des millions.

Old Boge était sur son lit de mort; ses souffrances étaient très grandes, mais il s'en consolait en partie, en se disant que c'était encore une bénédiction du ciel, puisqu'il ne pouvait rien manger. "C'est autant d'épargné," disait-il. Son médecin ne lui laissa pas ignorer que la mort approchait à grands pas. Boge le voyait lui-même.

"Voyons, docteur, lui dit-il d'une voix faible, combien de temps dois-je vivre encore?"

—Une demi-heure seulement, répondit le docteur en tenant sa montre à la main.

Ne voudriez-vous faire appeler personne, — un clergymen, par exemple?"

Old Boge garda quelque temps le silence; une pensée sembla illuminer son cerveau; il souleva sa faible main, la promena sur son menton décharné et hérissé de poils rudes et incultes, puis il dit à voix basse avec empressement:

"Vite... faites venir... faites venir... un barbier."

Le barbier arrive aussitôt, muni de sa trousse. Old Boge, dont la voix devient de plus en plus faible, murmure: "Vous demandez... deux pences... pour raser?"

—"C'est mon prix, répondit le barbier.

—"Et combien... prenez... vous... pour raser... les morts?"

Le barbier hésita un instant. "Cinq schillings, dit-il enfin.

—"Alors... rasez... moi... vite..." bégaya Old Boge, regardant d'un oeil fiévreux la montre que le docteur tenait toujours à la main.

Il était trop faible pour ajouter un autre mot; mais le docteur comprit la question qui était restée suspendue sur les lèvres du moribond.

"Quinze minutes encore" fit le docteur.

Un sourire de satisfaction erra sur les lèvres écumantes d'Old Boge.

Le Barbier se mit aussitôt à l'oeuvre. Sa main était souple et légère; il ne tarda pas à finir sa besogne, malgré les quelques râles et mouvements nerveux qui faisaient grimacer le visage du moribond.

Lorsque le dernier coup de rasoir eut été donné, Old Boge poussa un soupir de satisfaction et on put l'entendre dire:

"Ca va bien... quatre shillings... et dix... pences... de sauvés..."

Et il expira.

REMEDE EFFICACE

Un Turc racontait autrefois au Grand Seigneur, que tous les Français devenaient fous à certain jour de l'année (mardi gras), et que un peu d'une certaine poussière appliquée sur le front, le mercredi des cendres, les faisait rentrer dans leur bon sens.

PAYONS COMPTANT

Après avoir très bien diné dans un restaurant, un bohème fait appeler le chef de l'établissement: "Vous est-il arrivé parfois, lui demande-t-il, d'avoir affaire à un pauvre diable hors d'état de vous

payer? — Ma foi, non, jamais. — Si cela arrivait, que feriez-vous? — Parbleu! je le flanquerais à la porte avec mon pied quelque part, en lui recommandant de ne plus revenir."

Notre consommateur se lève enfoncé son chapeau sur sa tête, tourne le dos au restaurateur et, entr'ouvrant les pans de sa redingote: "Payez-vous", fit-il.

UN BEAU SAVANT

Un économiste presque illustre, qui préparait un énorme ouvrage sur l'enquête agricole, se promenait, au commencement de juillet, dans les environs de Clermont. Trois personnes le suivaient, ouvrant l'oreille à ses discours, buvant ses paroles, car ses arrêts font loi.

"Belles campagnes! murmuraient le docte personnage, culture entendue paysages admirables!" La compagnie approuvait.

Enfin, on arrive à un champ d'orge. "Beau blé! exclame le théoricien, blé superbe!"

Les auditeurs sont un peu surpris, mais ils croient à un lapsus, et comme ils sont fort polis, ils approuvent encore.

Mais voilà qu'au champ d'orge un champ de seigle succède. Le savant s'arrête, légèrement inquiet: "C'est particulier murmure-t-il, c'est singulier!"

—"Quoi donc?"

—"Ce blé est plus haut que l'autre, oh! mais bien plus haut! A quoi diable cela tient-il?"

—"Mais, c'est bien simple, répond un des auditeurs, qui du coup, à toisé l'homme, c'est du blé de deux ans."

Le savant avait tiré son calepin et prenait des notes.

CONSOLEZ-VOUS A l'époque où lord Cockburn était simple avocat, il défendit un jour un drôle qui, malgré son chaleureux plaidoyer, fut condamné à être pendu le 17 du mois.

Après avoir entendu prononcer sa sentence, le prisonnier se plaignit à son avocat de n'avoir pas obtenu justice: "Qu'à cela ne tienne, lui répondit lord Cockburn, vous l'obtenez le 17."

Un avare venait de perdre sa femme, et son intendant, chargé des frais des funérailles, lui demanda trois mille francs.

"Trois mille francs! J'aurais tant aimé qu'elle ne mourût pas..."

LA NATIONALITE DES LEGUMES.

Les divers légumes que nous mangeons chaque jour ont des nationalités bien différentes.

La pomme de terre est chilienne: c'est en 1580 que les Espagnols l'importèrent en Europe, c'est-à-dire deux siècles avant que Parmentier la divulguât.

Le salsifis est grec; la betterave persane; la chocoérée hindoue, de même que l'aubergine.

La tomate vient du Pérou, le concombre de l'Inde, le potiron de la Guinée.

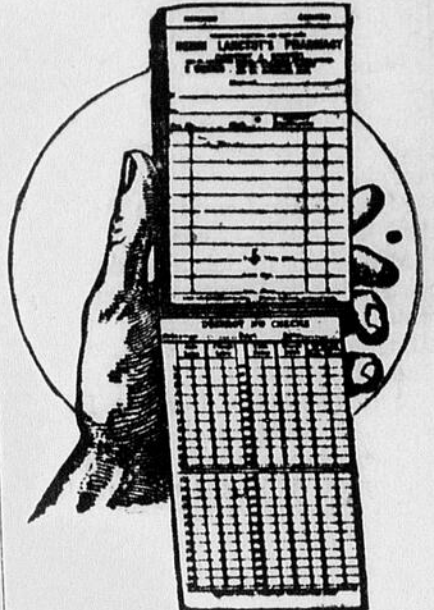
C'est du nord de l'Asie qu'est descendu l'épinard, entraînant à sa suite l'oseille.

Quant à la carotte, elle est spontanée dans maints pays et l'usage "d'en tirer une" est devenu fréquent chez nos hommes publics!

Balzac rencontre un jour sur la place de la Bourse, Henri Monnier qu'il aimait et estimait beaucoup.

Il lui expose un projet d'affaires magnifiques et ébouriffant... qui devait les enrichir de sept à huit millions chacun! Alors Henri Monnier, après l'avoir écouté, lui dit tranquillement: —Avancez-moi toujours cent sous sur l'affaire.

CALENDRIERS — ET — LIVRETS de COMPTOIR



Outre les impressions générales, nous faisons une grande spécialité de CALENDRIERS et de LIVRETS DE COMPTOIR. Il est dans l'intérêt de tous ceux qui en ont besoin de ne pas placer leurs commandes sans avoir examiné nos échantillons et nos prix.

L'Echo de Saint-Justin, SAINT-JUSTIN, P. Q.

1

POUR UN DOLLAR le meilleur GIN GENEVA au Canada

10 ONCES
TAXE COMPRISE

Depuis plus de trente ans, il existe un préventif reconnu efficace contre les rhumes et la grippe... le Gin Melchers Croix d'Or... gin canadien Geneva authentique. Ayez-le sous la main en cas d'urgence.

Gin Canadien Melchers Croix d'Or

Autres Grandeurs
26 ONCES - \$2.30
40 ONCES - \$3.30
taxe comprise

Melchers Distilleries Limited
Distillateurs depuis 1888

Louiseville

Mme E. Benoit recevait mardi dernier le club des Dames; étaient présentes: Mesdames A. Garceau, Art. Auger, Ed. Pratte, Nap. Chevalier, Hector Béland, J.-P. Sylvestre, J.-E. Turgeon, Lucien Béland, Clovis Caron, Lucien Plante. Les prix furent gagnés par Mesdames Hector Béland, J.-P. Sylvestre, Art. Auger, Ed. Pratte. Le thé fut servi par Mlles Géraldine Lindsay, et Claire Benoit.

M. Maurice Coutu N.P. de St-Stanislas de Champlain de passage chez son père J.-A. Coutu N.P.

Mme Victor Boisvert de Montréal de passage chez ses parents.

M. Mendoza Chevalier de Montréal chez son père M. Nap Chevalier.

M. Zotique Legris de Montréal chez M. Clovis Caron.

Mme Lucien Béland a donné un bridge jeudi dernier. Étaient présentes: Mesdames Art. Auger, Hector Béland, Nap. Chevalier, Paul Desrosiers, Ed. Pratte, Jos Lescaudres, Emile Ferron, Lucien Plante, A. Garceau et A. St-Antoine. Les prix furent gagnés par Mesdames Art. Auger, Paul Desrosiers, Nap. Chevalier et Jos Lescaudres. Le thé fut servi par Mme J.-E. Turgeon et Mlle Jeanne Turgeon.

M. et Mme A. Garceau à Shawinigan ces jours derniers.

Quelques invités se sont rendus chez Mlle Antoinette Dusablon ces jours derniers pour fêter son anniversaire de naissance, de jolis cadeaux lui furent présentés.

Ces jours derniers on fêta l'anniversaire de naissance de Mme Sévère Mineau; le héros reçu de nombreux et riches cadeaux, il y eut chant, danse, musique et tous se retirèrent tard dans la soirée et emportèrent un précieux souvenir de cette agréable soirée.

HOCKEY

Mardi dernier le Trois-Rivières rendait visite au Louiseville.

Afinement des deux équipes:

T.-Rivières: Gagnon, But; Gauthier, déf.; Boisvert, déf.; Bellefeuille, ail.; Piché, centre; Bouchard, Goulet, Gosselin.

Louiseville Smith, But; Lecours, déf.; Russell, Neville, Mongrain, Gingras, Lemay, Landry, Olivier, McMurray.

Score final T.-Rivières 1, Louiseville 9. Ce fut une humiliante défaite pour les "pros" des Trois-Rivières.

FETE ANNIVERSAIRE

Samedi dernier on fêta à "L'Associated Textiles Social Club" l'anniversaire de M. J.-A. Pinatel, président de la compagnie Associated Textiles à Louiseville.

De nombreux invités se rendirent en grand nombre, il y eut chant, musique et jeux de cartes etc.

M. Napole Vanasse avocat de Louiseville lui lu une adresse avec toute l'habileté et le tact dont on lui connaît.

Monsieur Pinatel.

Pour la seconde fois dans une période de temps relativement peu éloigné, la population de Louiseville représentée par les chefs de nos meilleures familles à l'honneur de vous fêter.

J'y vois d'abord, Monsieur l'indice et la marque d'une population qui s'affirme ainsi que la preuve tangible d'une reconnaissance bien sentie de la part des citoyens de Louiseville.

Vos chefs constateront le rôle éminent que vous jouez au sein de notre population et figureront que vous êtes très près de nous par des liens de sympathie cordiale et que ni la diversité de race ni d'opinion politique ou autres n'ont pu amoindrir chez nous l'estime dont vous jouissez et l'intérêt que nous vous portons.

Ce n'est plus un secret pour personne que vous êtes l'âme, le chef de cette grande industrie qui vaut à tant des nôtres le pain dont ils

ont besoin et que c'est aussi grâce à votre initiative, à votre regard pénétrant sur l'avenir que de prochains développements de cet, industrie feront se dissiper dans l'ombre le spectre hideux du chômage.

Mais il y a chez vous une qualité, j'allais dire une vertu que je tiens à mettre en relief c'est la charité et par la charité, j'attends la charité sensée, intelligente et prudente. Je sais par quelque'un qui me touche de très près que de pauvres gens rongés par les affres de la vraie misère ont vu votre main s'incliner sur leurs angoisses et qu'après quelques jours seulement, les portes de votre industrie s'ouvraient très larges pour eux.

De cela je vous félicite et je suis fier de proclamer publiquement que de la population de Louiseville vous avez amplement mérité. Elle vous le prouve d'ailleurs ce soir en vous présentant une bourse bien garnie, une tête d'original à la confection de laquelle ont coopéré tous vos nombreux amis.

En retour on me charge instamment de vous presser de continuer à élargir les cadres de votre industrie locale. Nos chefs civils qui ont un sens civique éclairé vous aideront de tout leur pouvoir de toute leur influence. En vous assurant leur étroite coopération, le succès est assuré.

Vous me permettrez maintenant de faire quelques brèves salutations car on m'en voudrait de les avoir omises. Je note particulièrement la présence de nos distingués visiteurs, vos collaborateurs vigilants et je leur souhaite au nom de la ville la plus franche, la plus cordiale bienvenue.

Je salue aussi avec un vif plaisir et je présume qu'il sera sensible à cet hommage public de son ancien élève, la présence de notre actif curé qui a laissé aux Trois-Rivières un beau passé tout tissé de popularité, de chaudes amitiés et surtout d'oeuvres d'expansions remarquables, et dont nous sommes tous à bénéficier pour longtemps. Sa présence ce soir indique chez lui un sens de sociabilité que tous lui ont connu et une heureuse et habile compréhension des excellentes relations qui doivent exister entre toutes les différents éléments de notre communauté.

Je salue également M. le Député et son honneur le Maire Martin. Le premier se taille à Québec et il ne m'en voudra pas de le dévoiler devant ses partisans, une influence hardie, clairvoyante pour le plus grand bien de notre comté, l'un des plus riches de la province. Ce fils de la terre, cultivateur lui-même n'a jamais eu froid aux yeux et ne s'arrêtera pas à mi-chemin.

Le second M. le Maire Martin dont nous confondrons bientôt le roman avec celui du fameux Médéric Martin de Montréal, le maire éternel de la métropole comme on l'appelait dans le temps en est rendu si je ne m'abuse à son Sième mandat. Je crois comprendre par là M. le Maire que la ville vous honore de sa confiance et que l'histoire régionale vous citera en exemple pour votre persévérance, la bourse à servir vos concitoyens.

Enfin, et je m'excuse de retenir encore votre attention aux organisateurs discrets mais habiles de cette réunion fort bien réussie vont tous mes compliments. Et comme les félicitations font toujours plaisir, même en temps de dépression. Je ne peut mieux finir que sur cette note, que je désire faire vibrer pour toute la soirée en souhaitant pour terminer au héros de la fête et à sa charmante épouse que nous revoyons avec plaisir à nos visiteurs étrangers et à tous les invités sans exception une joyeuse, une longue et inoubliable veillée.

M. PINATEL

M. Pinatel en des termes très choisis et émus, remercia les organisateurs de cette réunion et les

généreux donateurs et ajouta qu'il continuerait comme par le passé à coopérer avec tous pour le succès de tous.

M. BARRETTE

M. A. Barrette N.P., député au fédéral félicita le héros de la fête de la bonne administration de sa compagnie, et que la politique fédérale était de protéger nos produits canadiens par un tarif de protection, que nos capitaux doivent demeurer ici chez-nous, et termina par quelques petites histoires spirituelles, qualité qui domine chez lui.

M. THISDEL

M. Thisdel félicita le héros de la fête et remercia M. Pinatel et sa compagnie de l'oeuvre qui font ouvrage à l'ouvrier, donc plus intense ouverture aux produits de la terre, alors la crise se passera sans trop de misère.

M. MARTIN

M. Martin, saisit l'occasion pour prouver la reconnaissance de la population pour les bienfaits qu'apporte cette industrie à notre population. Il y a exactement quatre ans qu'il y eut premier entente avec la compagnie et la ville pour implanter une industrie ici.

M. CURE BARIL

M. le Curé Baril su en des termes choisis féliciter le héros de la fête et qu'en aucun temps la compagnie ne permit le travail le dimanche et fêtes obligations, relation de la compagnie et la religion, succès grandissant de la compagnie et marque de confiance.

Avis aux amateurs de mots croisés

Pour avoir droit au tirage de un dollar il faut remplir les conditions suivantes:

Les réponses doivent être insérées dans le carrelage et non sur des feuilles de papier.

Les solutions doivent nous parvenir au plus tard le jeudi à 6 heures p. m.

CONCOURS No 3

Voici les noms des personnes qui nous ont envoyé la solution de notre casse-tête No 3:

Mlle Berthe Chapdelaine, St-Justin; M. Azarie Paquette, St-Justin; Mme J.-A. Trépanier, de Louiseville; Mme Avila Rouleau, St-Barthélemi; Mme Joseph Mercure, St-Barthélemi; Mme Elzéar Roy, Louiseville; Mlle Madeleine Robert, St-Alexis des Monts; Mlle Gertrude Boucher, 126 Avon, Lowell, Mass.; Mlle Félicienne Laforest, Berthierville; Mlle Etudiante Veillette, St-Barnabé-Nord; Mlle Rose Saucier, Maskinongé; M. Maurice LeBeau, Berthierville.

Le tirage au sort a favorisé Mlle Madeleine Robert, de St-Alexis des Monts.

Découverte de la médecine

Le docteur Arthur Kendall, professeur de bactériologie au North-eastern University, a annoncé, au cours d'une conférence, la découverte la plus importante de la science médicale depuis Pasteur.

Le docteur Kendall a réussi à découvrir la source de certaines maladies dont, jusqu'à présent, on avait été impuissant à réperer les causes. La grippe, la paralysie infantile, le rhumatisme et le coma sont au nombre des maladies que le professeur a étudiées à fond.

Le docteur Kendall croit qu'il est désormais possible, grâce à sa découverte, de tuer les bactéries les plus connues.

Romans Canadiens

En vente à l'ECHO DE SAINT-JUSTIN ou expédiés franco par la poste sur réception de

25 cts chaque

- 1.—L'Iris Bleu.
- 2.—Le Massacre de Lachine.
- 3.—Ma Cousine Mandine.
- 4.—Les Fantômes Blancs.
- 5.—La Métisse.
- 6.—Gaston Chambrun.
- 7.—Le Lys de Sang.
- 8.—Le Spectre du Ravin.
- 9.—Le Médailion Fatal.
- 10.—L'Aveugle.
- 11.—Nypala.
- 12.—Flirt de Race.
- 13.—Roxane.
- 14.—La Révélation d'une race.
- 15.—L'Expatricée.
- 16.—L'Associée Silencieuse.
- 17.—L'Ombre du Beffroi.
- 18.—La Besace d'amour.
- 19.—Le Grand Sépulture Blanc.
- 20.—Les Cachots d'Haldimand.
- 21.—La Cité dans les Fers.
- 22.—La Taverne du Diable.
- 23.—Le Trésor de Bigot.
- 24.—Le Patriote (1837-38)
- 25.—Le Mort qu'on venge.
- 26.—Le Manchoir de Frontenac.
- 27.—Fleur Lointaine.
- 28.—La Besace de Haine.
- 29.—Le Siège de Québec.
- 30.—Les Caprices du Cosur.

Nous avons toujours à notre librairie un beau choix de Romans, Contes, Chansonniers, Livres d'histoires, Livres de cuisine, Livres de classe, Livres de prières, Pièces de théâtre, Articles de fantaisie, Papeteries, Imageries, etc., etc.

Pipes en Cèdre

Nous avons un beau choix de ces pipes avec bouquins en caoutchouc ou en bakelite et que nous pouvons vous offrir aux prix suivants:
avec bouquins caoutchouc \$0.50
avec bouquins en bakelite 1.00
Prix spéciaux à la douzaine.

Magasin W.-H. GAGNE,

SAINT-JUSTIN, P. Q.

Solution du Concours No. 3

— E T H E R I F I C A T I O N —
C — A E R I E N N E M E N T — F
A V — R E T — — — — — M A
M O N A C O — — — — — E R
E L O U T U — — — — — P U S — D O
— T A — I R — — — — — A S — R I —
V A I S O N — — — — — L É G I T E
— I L — N E — — — — — E R — V E —
— R L — — L — — — — — O — — I R —
L I E — E L — — — — — G O — — E R G
— E S T R E — — — — — R I I R A —
A N — A S S — — — — — A S S E N A
I N — — — — — — — — — — P E N S E
N E — — — — — — — — — — H U E — E R
E — C A T H O L I C I S M E — O
— A I N — — — — — A L O E — E T E —

LE SALVIFLORE

Le Salviflore est un tonique contre les maux trues, Règles en abondance, Règles languissantes, Retour de l'âge, Combien de femmes et de filles souffrent de ces maladies-là. C'est le remède idéal que chaque famille doit avoir constamment sous la main. Prix: un traitement \$3.00; la bouteille de 2 onces. Mme LOUIS ALARIE, SAINT-JUSTIN, Co. Maskinongé, P. Q.

GERARD DENIS, B.A.L.L.

AVOCAT
Bureau: ST BARTHELEMI
Tous les samedis soirs.
Téléphone: 14.

Bureau: 35 rue Hart — Tél. 416

Résidence: 140 Ste-Julie — Tél.1373

J.-A. VILLENEUVE

NOTAIRE
Prêts sur 1ère hypothèque à 7%; Règlement de succession, Administration générale, Etc.

Edifice Banque Canadienne Nationale TROIS-RIVIERES, P. Q.

Tél. Bell 35-r-31

Richard Lessard B. C. L.

NOTAIRE
Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection.

STE-URSULE, Comté de Maskinongé.

Dr Olivier R. Lafèche

Médecin Chirurgical, Vétérinaire de l'armée canadienne. Inspecteur des maladies contagieuses. LOUISEVILLE, QUE.

82, rue St-Laurent — Tél. 105 LOUISEVILLE, P. Q.

Dr R. Latourelle, B. A. M. A.

Ex-interne aux Hôpitaux: Hôtel-Dieu, Ste-Justine et Miséricorde de Montréal.

Spécialités: Accouchements, traitements électriques, lavage colonique.

L.J. A. LEGRIS

DOCTEUR EN MEDECINE
Médecine Générale au bureau et à domicile.

Répond à tous les appels de jour et de nuit dans le village, la campagne et les paroisses environnantes.

68, rue St-Laurent, — LOUISEVILLE

58 Royale, — Trois-Rivières
Tél. 1425.

Dr ROCH HEBERT

Maladies des yeux, des oreilles et de la gorge.

Spécialiste de l'Hôpital Cooke
Spécialiste à l'Hôpital St-Joseph.

Consultations: 9 à 12 a. m., 1 à 5 et 7 à 8 p. m. Examen de la vue et lunetterie

JOSEPH MERCURE,

MARCHAND DE NOUVEAUTES
Assortiment considérable et varié dans tous les départements à des prix très modérés.

ST-BARTHELEMI, — P. Q.

OMER RINFRET

BOUCHER

Et Commerçant d'animaux de toutes sortes, volailles, foin, etc.

GROS ET DETAIL

LOUISEVILLE, — P. Q.

Maskinongé

Le Dr et Mme J.-E. Vanasse, de St-Maurice, en visite dernièrement chez M. et Mme Aimé Dugas.

Mlle M.-Rose de Carufel est partie pour un voyage de quinze jours aux Trois-Rivières, chez des parents et amis.

Mme Narcisse Bastien, de passage aux Trois-Rivières dans le cours de la semaine dernière.

Mme Dr Ls-Ths. Caron, de retour d'un voyage à Montréal.

Mlle Berthe Dussault, de Louiseville, en visite chez son amie Mlle Thérèse Caron, ces jours derniers.

Mlles Aline et Germaine Rinfret, de St-Barthélemi, Mlle Blanche Plante, de St-Justin ont passé quelques jours chez M. et Mme Napoléon Pratte et autres parents.

Jeudi, le 9 février, M. et Mme Arthur Lemyre recevaient quelques parents et amis pour la soirée. Étaient présents: M. et Mme Arthur Lemyre, M. et Mme F.-X. Gravel, M. et Mme J.-Ross, M. et Mme Aristide Croisetière, Mme Vve Jos Lemyre, Mme Albert Lemyre, de Grand-Mère, Mlle M.-Jeanne Lemyre, MM. Joseph, Pierre, Jean-Bte. et Paul Lemyre, Mlles M.-Laure Thérèse et Irène Lemyre, M. Charles-Edouard Lemyre. Tous se séparèrent, apportant un agréable souvenir de cette joyeuse soirée.

Mariage.

Mercredi, le 15 février, M. Hector Durand, de Louiseville unissait sa destinée à Mlle Emilienne Ross, de cette paroisse. Le mariage fut béni par M. le vicaire R. Cossette. Les mariés avaient pour témoins leurs pères respectifs. Nos meilleurs souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

Baptême.

M. et Mme Ephrem Lemyre, née Anne-Marie Bastien ont l'honneur de faire part à eurs parents et amis, de la naissance d'un fils baptisé le 15 février sous les noms de Joseph-Théophile-Marcel. Parrain: M. Joseph Bastien, marraine: Mme Théophile Lemyre, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mme Omer Bastien.

St-Barnabé

Aux élections tenues ici M. Sévère Lamy a été élu maire contre son adversaire M. Thomas Bourneval par une majorité de 33 voix.

Le vote fut de 132 contre 99. Nos 3 conseillers élus sont: Pour un 2ième terme MM. Edmond Lacombe 171 voix, Josué Gélinas 159 voix.

M. Donat Diamond a été élu avec 153 voix. Il remplace M. Wilfrid Bourassa.

L'autre candidat au poste de conseiller M. Albert Deschênes reçut 111 voix.

ON LUI VOLE 22 POCHE D'AVOINE

Des voleurs au cours de la nuit du 21 au 22 ont pénétré dans la maison inhabitée de M. Albert Lemay du rang St-Joseph et se sont emparés de 22 poches d'avoine qui s'y trouvaient. La maison était fermée au cadenas.

Ce n'est que le lendemain matin, alors qu'il s'apprêtait à aller livrer de l'avoine à des clients de St-Elie que M. Lemay s'aperçut qu'il avait été volé.

DECES

Nous sommes au regret d'apprendre la mort de M. Francis Gélinas époux de feu Marie Lessard.

Le service fut chanté par M. l'abbé J.-H. Bourassa vicaire assisté de MM. les abbés T. Gravel curé de St-Barnabé et R. Lamy curé de Charette.

La levée du corps fut faite par M. le curé.

Portait la croix M. Dieudonné Gélinas de St-Boniface neveu du défunt.

Conduisait le convoi funèbre M. Albert Gélinas beau-fils du défunt. Les porteurs étaient: MM. Omer et Arthur Gélinas Joseph et Thomas Auger, Wilfrid et Omer Gélinas tous petits fils du défunt.

La collecte fut faite au service par les Rvds Frères Narcisse et Ludger, du Sault au Récollet de St-Gabriel, tous deux petits fils du défunt accompagnés de M. Charles-Auguste Gélinas et Maurice Bourassa.

Il laisse pour le pleurer 3 filles (Jeanne) Mme Alexandre Lacerte de Montréal; (Armédia) Mme Mastai Descôteaux de St-Boniface (Mézélee) Mme Albert Gélinas de St-Barnabé, un fils M. Théodore Gélinas de St-Barnabé et un fils adoptif M. Wilfrid Blais de Montréal; une soeur (Arlène) Mme Joseph Diamond de Charette, 17 petits enfants: Philippe, Omer, Arthur Gélinas Rvds Frères Narcisse et Ludger Gélinas, du Sault au Récollet Wilfrid Gélinas Charles-Auguste Gélinas, Freddy, Joseph, Thomas, Aurore Auger, Anna, Malvina, et Maria Lacerte, Laurette Descôteaux, Origène et Omer Gélinas et 65 arrières petits enfants.

Un grand nombre de parents et d'amis suivaient le cortège funèbre et avait une nombreuse assistance au service.

A la famille en deuil nos sympathies.

Marguillier.

M. Hilarion Lavergne a été élu marguillier en remplacement de M. Adolphe Gélinas, sortant de charge.

M. Lavergne l'a emporté sur son adversaire par une vingtaine de voix.

Les marguilliers du ban sont: MM. Sinaie Bourival, Alexandre Désaulniers, Hilarion Lavergne.

ECHO

M. le Docteur Eugène Bellemare nous est revenue de l'hôpital Notre-Dame de Montréal après avoir subi cinq opérations. Il est maintenant en bonne voie de guérison.

Ste-Ursule

VA ET VIENT

Mardi le 14 courant, M. Albéric Lessard réunissait chez lui un groupe de parents et d'amis pour la soirée. Il y eut partie de cartes, musique et chant. Tous se retirèrent à une heure avancée, emportant un joyeux souvenir de cette belle veillée.

M. Joseph Juneau, de passage à Berthierville par affaires.

Mlle Luminia St-Louis, en visite chez des parents à Montréal, la semaine dernière.

M. et Mme Euclide Bergeron, leur filles Aréline et Germaine de St-Charles de Mandeville, en pro-

menade chez M. Azarie Picotte. Mlle Geertrude Desfossés de retour dans sa famille, après un séjour d'un mois, chez des parents à Ste-Ursule.

M. et Mme Noé Paillé de Ste-Angèle de Prémont, et M. Sayman Lambert de St-Léon chez M. Gérard St-Louis, la semaine dernière.

Mlle Gertrude Savoie de St-Barthélemi, en visite chez M. Eugène Lessard.

M. Alphonse Bergeron de Ste-Elisabeth, en promenade chez M. Irénée Gagnon.

BAPTEMES.

Le 31 janvier, Joseph-Louis-Georges, fils de Charles Charette et de Elmira Leblanc. Parrain et marraine: M. et Mme Urbain Leblanc.

Le 14 février, Joseph-Wellie, fils de Alfred Lessard et de Ursule Arsenault. Parrain et marraine: M. et Mme Willie Charette.

Le 16, Raymond-Marie, fils de Léo Fitzer et de Edmira Bergeron. Parrain et marraine: Johny Fitzer et Amanda St-Germain.

Le 18, Marie Laurette Solange, fille de Léonard Beauregard et A-fice Garand. Parrain et marraine: Omer Garand et Laurette Béland.

Le 17 février, est décédé à l'âge de 74 ans, M. Ferdinand Lupien, époux de Olima Vadeboncoeur. Le service et la sépulture eurent lieu lundi le 20 courant, à 9 hrs.

Le 19 février, sépulture de Joseph-Louis-Georges, enfant de M. et Mme Charles Charette.

Notes Locales

M. Hildège Gaboury de Maskinongé, est retourné dans sa famille après avoir passé un mois à St-Justin, chez son frère M. Emérien Gaboury.

M. Artur Beaulieu, agt. d'assurance, de Shawinigan Falls, était de passage à St-Justin dernièrement.

Mlle Vanasse, des Trois-Rivières, est actuellement en promenade à St-Justin chez M. Charles Clément.

M. Anselme Lajoie, de Shawinigan était en promenade à St-Justin dimanche dernier.

M. et Mme Wilfrid Brulé, de St-Barthélemi, en visite chez M. Joseph Bussièrès dimanche dernier.

M. Adrien Bastien, qui travaille à Montréal, est venu passer le dimanche dans sa famille.

Madame Adélaïde Dupuis, en vi-

site à Montréal chez M. et Mme Omer Désaulniers.

M. Hormidas Comtois, en voyage à Montréal par affaires.

Naissance.

Le 19, Marie-Ethel-Réjeanne, fille de Jules Lemire et de Elodia Philibert. Parrain: Odilon Lemire; marraine: Germaine Vertefeuille.

Mariage.

Le 23, Israel Therrien et Marie-Ange Morin.

L'U. C. C.

Lundi, 30 janvier, une assemblée du Cercle se tenait sous la présidence de M. Aimé Dupuis pour élire un nouveau bureau de direction, élection qui avait été ajournée lors de notre assemblée annuelle.

Après lecture des minutes, de la correspondance et de l'allocation du président, on procéda à l'élection des nouveaux officiers.

MM. Irénée Clément et Charles Baril furent choisis respectivement comme président et vice-président. MM. Chs-D. Paquin, Jos Bastien, Jos Bussièrès, Jos Paquin, maire de la paroisse et Jos Masson, furent nommés directeurs, le secrétaire demeurant le même.

M. l'Aumônier nous cause quelques moments sur l'industrie laitière et sur les conserves. Il conseilla entre autres la culture de quelques arpents de blé d'Inde pour donner aux vaches en fourrage vert, quand l'herbe se fait rare à la fin de l'été, pour ne pas diminuer trop leur rendement.

Quant aux conserves, il insista sur le fait que nos cultivateurs n'en faisaient pas assez. Conserves de viandes, de légumes, etc., autant de produits qu'ils vendent souvent en bas du prix de revient, l'automne, pour en acheter des semblables l'été, en payant le double et même plus. Les conserves sont donc un moyen à notre portée de faire des économies.

On émit ensuite l'idée de fusionner nos deux associations similaires: cercle de l'U.C.C. et cercle agricole; mais la discussion n'ayant rien déterminé, l'assemblée fut levée.

H. DESHAIES, sec.

DIFFERENTES MANIERES D'AIDER NOTRE JOURNAL

- 1.—En s'y abonnant ou en payant son abonnement.
- 2.—En lui procurant de nouveaux abonnés.
- 3.—En le faisant lire.
- 4.—En lui apportant une collaboration littéraire.
- 5.—En sollicitant des annonces à son intention.
- 6.—En encourageant nos annonceurs, disant que vous avez vu leurs annonces dans notre journal.

C.-E. DAMPHOUSSE



Epicier-Boucher
GROS et DETAIL
Commerçant d'animaux de toutes sortes
Toujours en main via des de premier choix conservés dans un frigidaire.
LEGUMES DE TOUTES SORTES
Tél. 86 — 7 rue Ste-Elisabeth
LOUISEVILLE, P. Q.

PETITES ANNONCES

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN est lu par plus de 20,000 personnes chaque semaine. Si vous avez quelque chose à vendre, à louer ou à échanger, essayez nos petites annonces — Vous serez surpris du résultat.
TARIF: 25 mots ou moins 25 cents; un centin par mot additionnel. Cinq insertions pour le prix de quatre.

HOMMES DEMANDES

Avons besoin d'hommes sérieux, actifs et ambitieux pour détailler 160 Produits Canadiens comprenant Articles de Toilette, Médecines, Produits Alimentaires et Produits de la Ferme. Système Comptant. Nos vendeurs actuels font de \$25.00 à \$35.00 par semaine. Aucun risque. Meilleur temps pour partir ce commerce. Territoire réservé. Détails et Catalogue. LA CIE FAMILIX, 4785 Ste-Catheine Est, Montréal.

Pour vos travaux d'impressions adressez-vous à l'Echo de Saint-Justin; un homme de 40 années d'expérience est à la tête de ses ateliers, ce qui vous assure une exécution parfaite de vos travaux et ses prix sont très modérés.

A VENDRE. — A Maskinongé, bonne maison de 9 appartements, avec emplacement, situées dans le village de Maskinongé. Pour tous renseignements, s'adresser à M. P.-E. Casaubon, Maskinongé, Qué.

A VENDRE
Epicerie-restaurant et salle de pool. J.-L. Lafrenière, Maskinongé, Qué., téléphone: 31.

"ROMANS." — Livre National "usagé. 8 romans pour un dollar, 50 pour cinq dollars, 100 pour neuf dollars. Franco. Catalogue. A "La Cité des Livres" 4430 rue St-Denis, Montréal."

P.-O. PAQUETTE

Menuisier et Manufacturier de portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Bois plané, Etc.
ENTREPRENEUR GENERAL
Agent pour les engins à gazoline et à l'huile de Fairbank-Morse.
Entrepreneur-Electricien licencié.
SAINT-JUSTIN

L'Almanach du Peuple

Est en vente au bureau de l'Echo de Saint-Justin à 25 cents. Par la poste, 10c. en plus.

Quelques sous...

par eux-mêmes ne représentent pas une épargne considérable, mais multipliés par le nombre d'articles d'épicerie que vous achetez dans un an et vous verrez que ça paie de faire ses achats au ...

MAGASINS *Indépendants* **VICTORIA** LIMITÉE

W. H. GAGNE, Prop., Saint-Justin, P. Q.

Assortiment très varié dans toutes les lignes.

L'abbé J.-B.-Antoine Ferland

(suite de la première page)

l'heur de plaire à son évêque, ce dernier défendait à l'abbé Ferland d'aller à la chasse avec le curé. Après la lecture de cette lettre, le curé Lebourdais aucunement formalisé, d'ajouter: "nous irons à la chasse chacun notre tour". La tradition rapporte que ce fut leur distraction favorite.

Il y a une autre anecdote qui est racontée et celle-là, nous fait voir que dès ses premières années de prêtrise l'abbé Ferland se cultivait: à son arrivée au presbytère de la Rivière du Loup (en haut), comme il avait plusieurs caisses de livres; le curé Lebourdais de lui dire: "as-tu envie de devenir évêque". Cette anecdote caractérise bien la carrière de l'abbé Ferland qui fut un homme d'études toute sa vie.

Durant son séjour comme vicaire à la Rivière du Loup (en haut) il allait faire des missions au nord de la Rivière Maskinongé, visiter les nouveaux colons qui étaient à édifier la paroisse de St-Gabriel de Brandon. Il prêtait en cela main forte au curé de Maskinongé, l'abbé Louis Marcoux (3) Nous tenons à donner ces détails car la plupart de ses biographies les passent sous silence. (4)

Vicaire à St-Roch de Québec, 1830 à 1834. Il fut nommé premier curé de St-Isidore de Dorchester en 1834 et le demeura, deux ans jusqu'en 1836. Curé de Ste-Foye, un an, 1836-1837 où il prit la cure de Ste-Anne de Beauport avec la desserte de St-Ferréol. 1837-1841. A la demande de son évêque, il quitta cette cure, en 1841, pour devenir préfet des études au Collège-Séminaire de Nicolet. C'était une grande acquisition pour le collège et il contribua fortement à sa renommée. Il occupa aussi la charge de supérieur à cette institution de 1848 à 1850. C'est sous la préfecture de l'abbé Ferland que se fondaient en 1842, l'Académie du Séminaire de Nicolet, la première du genre. Elle fut fondée par Antoine Gérin-Lajoie.

L'abbé Ferland quitta le Séminaire, en 1850, à l'automne et entra à l'archevêché de Québec, où il fut chargé de l'aumônerie militaire pour les soldats catholiques de la garnison de Québec. En 1854, il fut nommé professeur d'Histoire du Canada, à l'Université Laval, de Québec.

L'abbé Ferland fut frappé de paralysie, au mois de juillet, 1863, mais il prit du repos et un mieux sensible se fit sentir. C'était le prélude d'une attaque de la même maladie qui l'emporta le 11 janvier 1865, âgé de 59 ans.

Il emporta dans la tombe les regrets universels de tous, prêtres et laïques, lettrés et illettrés.

Ses principales oeuvres littéraires sont: Observations sur l'Histoire du Canada, par Brosseur de Bourbourg; Notes sur les registres de Notre-Dame de Québec, journal d'un voyage sur les côtes de la Gaspésie; Le Labrador; Louis-Olivier Gamache; Notice biographi-

que de Mgr Joseph-Octave Plessis. Son oeuvre capitale est son Cours d'Histoire du Canada dont le premier volume parut en 1861. Le second volume fut édité en 1867, par l'abbé Laverdière.

La biographie de l'abbé Ferland fut écrite par l'abbé Légal et par son ami Antoine Gérin-Lajoie. Cette dernière étude se trouve dans le "Foyer Canadien", de 1865. Charles DRISARD.

(1) Le Dictionnaire biographique du clergé, les anciens, de l'abbé J.-B.-A. Allaire, le fait naître à Kingston.

(2) Et non pas à Fraserville, comme le dit le dictionnaire du clergé.

(3) Histoire de St-Gabriel de Brandon, G. Ducharme 1917, pages 41, 50 et 52.

(4) Le successeur de l'abbé Ferland au vicariat de Rivière du Loup (en haut) fut l'abbé L.-David Déziel, 1830-1831: Il fit aussi des missions à St-Gabriel.

L'HEURE DE NOTRE MORT

D'après des travaux publiés par le "Bulletin de la Société Médicale de Saint-Luc", le "Bulletin de l'Association des pharmaciens Catholiques", publié sur "L'heure de la mort" une étude qui ne manquera pas d'intéresser nos lecteurs.

La mort est la séparation de l'âme et du corps, mais personne ne peut savoir, ni les théologiens, ni les médecins, ni les physiologistes, à quel moment précis s'effectue cette séparation.

Tout porte à croire cependant que cette séparation ne coïncide pas avec l'instant où la circulation et la respiration s'arrêtent, et moins encore avec le moment où le sujet cesse d'être en relations visibles avec le monde extérieur, mais qu'elle est largement postérieure à ce moment.

Premier point. — La libération de l'âme ne se fait certainement pas au moment où la respiration et la circulation s'arrêtent, car s'il en était ainsi, cette séparation s'effectuerait dans tous les cas de syncope (syncope chloroformique, par exemple), ou d'asphyxie (novés, oxyde de carbone). Or, on sait qu'une injection intracardiaque d'adrénaline dans le premier cas, des manoeuvres de respiration artificielle avec oxygène sous pression pratiquées parfois durant trente, soixante et quatre-vingt-dix minutes, ramènent le sujet à la vie.

On ne l'a cependant pas "ressuscité", c'est-à-dire on n'a pas ramené son âme dans son corps. Donc, son âme était encore là, et pourtant, pour des yeux humains, pendant une heure et demie, le sujet était mort.

D'autre part, la physiologie nous apprend que, chez un animal incontestablement mort, en pratiquant l'autopsie, on constate que les fibres du muscle cardiaque sont pen-

dant longtemps encore animés de contractions — contractions fibrillaires insuffisantes à entretenir la vie, — mais suffisantes pour prouver que l'organe n'est pas mort. Le coeur était l'"ultimatum moriens" des anciens auteurs. Il persiste donc de la vie élémentaire longtemps après la mort de l'organisme.

Rien n'empêche que l'âme ne quitte réellement le corps que lorsque toute vie cellulaire a disparu.

2e point. — Une chose également certaine, c'est que l'impossibilité d'entrer en relations avec le monde extérieur n'est nullement une preuve que les fonctions cérébrales (l'intelligence, le raisonnement, la conscience) aient disparu.

On sait, au contraire, par des exemples multiples, en se fondant sur ce qu'ont raconté des sujets qui se sont trouvés en état de mort apparente et ensuite revenus à la vie, que, pendant toute une période, ils entendaient et comprenaient ce qu'on disait autour d'eux sans pouvoir, en aucune manière, manifester ni par un mouvement ni même par un simple geste qu'ils percevaient les conversations.

D'autre part, le processus de la pensée est extrêmement rapide. On raconte que Victor Hugo, dictant un jour un poème à son secrétaire, s'endormit. Lorsqu'il se réveilla, persuadé qu'il avait dormi plusieurs heures, il gourmanda son secrétaire pour n'avoir pas, de lui-même, continué à copier le manuscrit. Or, celui-ci n'avait par encore terminé la phrase qui venait de lui être dictée.

On a cité fréquemment le cas de sujets faisant un rêve extrêmement compliqué, paraissant se prolonger durant des heures, et qui avait pour origine un bruit extérieur, lequel provoquait à la fois ce rêve — en apparence interminable — et le réveil. Des sujets, tombant à terre d'une échelle de quelques mètres, disent avoir, dans leur chute, repassé toute leur existence. Le processus psychologique est donc d'une rapidité dont on ne peut se faire une idée!

Appliquons ces données aux deux cas suivants: mort subite par syncope; suicide entraînant la chute immédiate dans le coma, avec mort au bout de quelques heures.

Premier cas. — Quelque instantanée que paraisse la mort, le temps est largement suffisant pour revenir sur soi-même et faire un acte de contrition parfaite.

Deuxième cas. — Pendant les minutes, les heures, qui s'écoulent entre l'attentat et la mort, rien ne permet d'affirmer que toute conscience interne était éteinte.

Ces considérations justifient largement la précaution maternelle de l'Eglise qui, dans ces cas, ou d'autres similaires, autorise l'administration de l'Extrême-Onction, pendant la durée d'une heure après le dernier soupir, et l'absolution sous condition.

Même privés de ces secours, les défunts qu'emporte une mort subite peuvent avoir eu le temps et la possibilité de tourner leur pen-

Au premier rang depuis 40 ans THÉ "SALADA"

"Frais des plantations"

sée vers Dieu dans un élan suprême de repentir et de confiance. C'est pourquoi l'on ne doit jamais désespérer du salut de personne, et lorsqu'on se trouve en présence d'une mort subite, il ne faut pas hésiter à appeler immédiatement le prêtre.

Mais il va de soi que si la mort subite peut laisser place à un travail de la conscience, il serait présumptueux de compter sur cette possibilité, qui n'est pas une certitude, et que dans les circonstances normales, c'est dès le début d'une maladie qu'il convient d'offrir à un chrétien les secours et les pardons de Dieu.

Louis St-Antoine

NOTAIRE

1796-1885

Louis Vacher dit St-Antoine est né le 22 juin 1796. Il était le fils de Louis Vacher dit St-Antoine et de Charlotte Lemire.

Il fut admis à la profession de notariat, le 27 mai 1826. Il vint aussitôt se fixer à Maskinongé pour pratiquer sa profession.

Louis St-Antoine épousa à Maskinongé, en 1844, le 24 septembre, Emérence Baron-Lafrenière, (1) fille de Louis et de Marguerite Vital-Caron.

En 1858, le notaire St-Antoine transporta son étude, de Maskinongé, à St-Justin. (2) A cet endroit, il fut directeur de la poste aux lettres.



COPYRIGHT 1917 CANADIAN OIL COMPANIES, LTD., TORONTO, ONT.

Le notaire St-Antoine cessa de pratiquer le notariat en 1881, greffe fut déposée aux Archives judiciaires des Trois-Rivières, le août 1885.

Il est décédé à St-Justin, le août 1885, étant âgé de 89 ans. Son épouse est décédée à cet endroit, le 20 novembre 1889, étant âgée de 74 ans.

QUAESITOR.

(1) Elle était veuve de Joseph Clément, négociant, de Maskinongé.

(2) Il fut le premier notaire St-Justin.

— Lisez et faites lire L'Echo Saint-Justin. Vous y trouverez des matières intéressantes, des courtes nouvelles et des nouvelles importantes.

Prenez une CE-PHA-NOL

Pour soulager véritablement

Le Mal de tête, Grippe, Névralgie, mal de dents, douleurs périodiques, Rhumatisme et autres affections semblables.



Les tablettes CE-PHA-NOL s'attaquent à la cause même du mal sans affecter le coeur ni l'estomac. Leur action calmante et sûre est due à leur composition particulière, préparée par des pharmaciens chimistes expérimentés. Les Ce-Pha-Nol sont des tablettes composées. Vous verrez la différence entre les véritables Ce-Pha-Nol et les tablettes ordinaires.

Boite blanche et violette



LISEZ NOS ANNONCES ET ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS.

'TI'PIT LE CHÉTV. PAR EDDY PRÉVOST



(Tous droits réservés, 1932)